



Approches sexotransformatrices pour garantir l'égalité des genres, et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation

NOTE TECHNIQUE



Introduction

L'égalité des genres se définit comme l'égale répartition du pouvoir, des ressources et des chances entre les hommes et les femmes.

Lorsqu'elle existe, tous les êtres humains sont libres de renforcer leurs capacités personnelles, de faire entendre leur voix et de faire des choix sans être limités par des stéréotypes, des rôles de genre rigides ou des préjugés. Les inégalités liées au genre désavantagent beaucoup plus les femmes et les filles. On les retrouve dans différentes dimensions de l'existence et de la société, telles que la participation à la vie politique, l'éducation et l'économie, la santé, les tâches domestiques non rémunérées et le travail reproductif ; elles entravent le développement socioéconomique¹. Ces dernières années ont été marquées par de violentes réactions contre les droits des femmes, et la pandémie de COVID-19 a entraîné de nouveaux revers.

L'égalité des genres est étroitement liée à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Les systèmes et les normes discriminatoires empêchent les femmes et les filles d'avoir accès à des informations et des services d'importance vitale sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation. Les données du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) montrent que 55 % des femmes seulement peuvent prendre leurs propres décisions sur ces questions². *L'État de la population mondiale 2021*, le rapport annuel phare de l'UNFPA, met en avant ces disparités, ce qui en fait le premier document des Nations Unies axé sur l'autonomie corporelle³. Les inégalités entre les genres et les masculinités néfastes contribuent également aux forts taux de violence basée sur le



genre ; près de 30 % des femmes à travers le monde ont subi des violences physiques ou sexuelles, au sein de leur couple ou non, au cours de leur vie⁴. Les inégalités entre les genres ont également un coût pour les hommes et les garçons. Il a été prouvé que les normes de genre discriminatoires et les masculinités néfastes avaient une incidence négative sur la santé physique et mentale⁵. L'égalité des genres profite donc aussi bien aux hommes et aux garçons qu'aux femmes et aux filles.

La dimension de genre influence les personnes et les sociétés de manière formelle et informelle, des niveaux individuels et interpersonnels aux niveaux systémiques et structurels. Les efforts visant à améliorer l'égalité des genres sont donc nécessaires à tous les échelons. Une transformation à grande échelle des structures et des systèmes patriarcaux et discriminatoires est essentielle pour améliorer l'égalité des genres de manière générale et durable. L'égalité des genres est depuis toujours perçue comme une problématique qui touche les femmes et met en avant les inégalités et les discriminations entre les hommes et les femmes. Mais alors que l'on reconnaît de plus en plus le genre comme un concept relationnel s'appliquant à tous, on comprend que l'égalité des genres repose sur la prise en compte et la participation des hommes et des femmes et des garçons et des filles. L'évolution et la diversité du monde qui nous entoure soulignent en outre que le sexe et le genre dépassent la classification binaire des hommes et des femmes. Les approches visant à faire progresser l'égalité des genres doivent tenir compte de la diversité en matière d'orientation sexuelle, d'identité et d'expression de genre, et de caractéristiques sexuelles.

L'égalité des genres est indispensable à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et à la pleine jouissance, par tous, des droits fondamentaux, sans laisser personne de côté⁶. L'égalité des genres et les droits des femmes sont également la clé du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)⁷. En tant qu'organisme des Nations Unies spécialisé dans la santé sexuelle et reproductive qui est chargé de garantir le respect des droits et des choix de tous, l'UNFPA tire parti des progrès réalisés, et ce, dans l'ensemble de son mandat. Le Plan stratégique de l'UNFPA pour 2022-2025 définit un axe stratégique reposant notamment sur l'adoption d'approches sexotransformatrices qui tiennent explicitement compte des causes sous-jacentes des inégalités entre les genres [REF].

**LA PRÉSENTE NOTE
CONTRIBUE À LA MISE
EN ŒUVRE D'APPROCHES
SEXOTRANSFORMATRICES AFIN
DE GARANTIR L'ÉGALITÉ DES
GENRES ET LA SANTÉ ET LES
DROITS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ
ET DE PROCRÉATION DANS LE
CADRE DE LA CONCRÉTISATION
DU PLAN STRATÉGIQUE DE
L'UNFPA POUR 2022-2025, DU
PROGRAMME D'ACTION DE LA
CIPD ET DES ODD AU COURS
DE LA DÉCENNIE D'ACTION
À L'HORIZON 2030.**

Elle constitue une première référence qui fournit des orientations facilement compréhensibles ainsi que des exemples. L'objectif n'est pas ici de proposer un compte rendu exhaustif de la documentation existante ou des outils de programmation détaillés disponibles ailleurs.



Elle s'adresse au personnel et aux partenaires de l'UNFPA, notamment aux autres organismes des Nations Unies, à la société civile et aux différents échelons du gouvernement.

Les approches sexotransformatrices, des stratégies qui s'intéressent aux causes sous-jacentes des inégalités entre les genres

Les approches sexotransformatrices, qui visent explicitement à lutter contre les causes sous-jacentes des inégalités entre les hommes et les femmes, contribuent à l'égalité des genres.

Parmi ces facteurs sous-jacents, notons notamment la législation, les politiques, les institutions, les normes et les stéréotypes discriminatoires à l'égard de ce que c'est que d'être un homme ou une femme, les masculinités néfastes et un soutien insuffisant en faveur de la capacité d'action et des droits des femmes. De telles approches se concentrent généralement sur les dynamiques négatives et positives, qu'elles cherchent à combattre et à renforcer, respectivement. En luttant contre les causes profondes des inégalités entre




APPROCHES SEXOTRANSFORMATRICES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ DES GENRES – Note technique

les genres, les approches sexotransformatrices contribuent en définitive à la répartition égale du pouvoir, des ressources et des chances entre les hommes et les femmes. Ce faisant, elles dépassent le cadre des activités s'intéressant uniquement aux inégalités entre les genres qui découlent de causes profondes à l'origine des discriminations.

Une approche sexotransformatrice est une méthode de travail devant être prise en compte dans le cadre de toute intervention et tout programme. Même lorsque la dimension de genre ne semble pas être problématique, elle pourrait le devenir. Ainsi, il convient généralement d'envisager d'appliquer des approches sexotransformatrices dans le cadre des efforts de développement, même lorsque l'amélioration de l'égalité des genres n'est pas l'objectif premier d'un programme. Les approches sexotransformatrices sont tout particulièrement pertinentes pour les interventions en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation du fait des liens étroits existant entre ces deux questions.

La santé et les droits en matière de sexualité et de procréation sont des aspects importants tout au long de la vie et constituent un levier d'action idéal en faveur de la transformation des relations entre les hommes et les femmes. Par exemple, lorsque le principal objectif d'un programme consiste à améliorer l'accès des femmes aux informations et aux services relatifs à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation, les approches sexotransformatrices peuvent en parallèle aider les communautés à reconnaître et à combattre les normes et les stéréotypes qui perpétuent les inégalités entre les genres et limitent l'accès aux services dans un premier temps. Les approches sexotransformatrices sont importantes pour la réalisation, d'ici à 2030, de trois résultats transformateurs pour l'UNFPA, à savoir mettre fin aux décès maternels évitables ; à la non-satisfaction des besoins en matière de planification familiale ; et à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes, telles que la mutilation génitale féminine et les mariages d'enfants, les mariages précoces ou les mariages forcés. Qui plus est, adopter des approches sexotransformatrices lorsque l'on travaille sur des questions programmatiques particulières peut avoir une incidence positive plus large, car l'amélioration de l'égalité des genres joue en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, et du développement durable en général.



A GENDER-TRANSFORMATIVE APPROACH IS A WAY OF WORKING THAT SHOULD BE CONSIDERED FOR ANY INTERVENTION OR PROGRAMME

Il n'existe aucune approche universelle permettant de transformer les relations entre les hommes et les femmes. Les programmes peuvent prendre de nombreuses formes. Employés dans les programmes en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, les approches de ce type ont une caractéristique : la mise à disposition d'espaces sûrs, mixtes ou non, où les participants peuvent mener une réflexion critique sur la dimension de genre, les normes, les stéréotypes, l'égalité, la discrimination, les relations respectueuses, etc. Les groupes réservés aux hommes ou aux femmes peuvent ouvrir la voie à des discussions autour de sujets sensibles, tandis que les groupes mixtes peuvent contribuer à une compréhension mutuelle des problèmes et des solutions concernant les relations entre les hommes et les femmes. Il convient de tenir compte des caractéristiques et des principes communs pour mettre en œuvre des programmes efficaces. Par exemple, dans l'idéal, les hommes et les femmes participent aux interventions, lesquelles démarrent à un âge précoce et l'on recherche une implication multipartite à plusieurs échelons. Par ailleurs, on tiendra compte des considérations habituelles liées à l'efficacité des programmes. Il convient notamment d'utiliser des approches fondées sur des données probantes et sur les droits fondamentaux, de favoriser l'adaptation au contexte local et d'encourager l'implication des bénéficiaires tout au long du cycle de programmes. Les principaux aspects et principes directeurs des approches sexotransformatrices sont mis en avant dans les sections suivantes, qui donnent notamment des exemples programmatiques.

Les outils existants peuvent permettre d'évaluer dans quelle mesure un programme pourrait constituer une initiative sexotransformatrice, le cas échéant. La figure 1 illustre les grands concepts de ce qu'on appelle le continuum de l'égalité des genres. Cela peut servir d'outil de diagnostic ou de cadre de planification de programmes⁸. Il existe différentes versions de cet outil, mais leur structure et leur objectif global sont similaires. Cet outil repose sur deux principes fondamentaux :

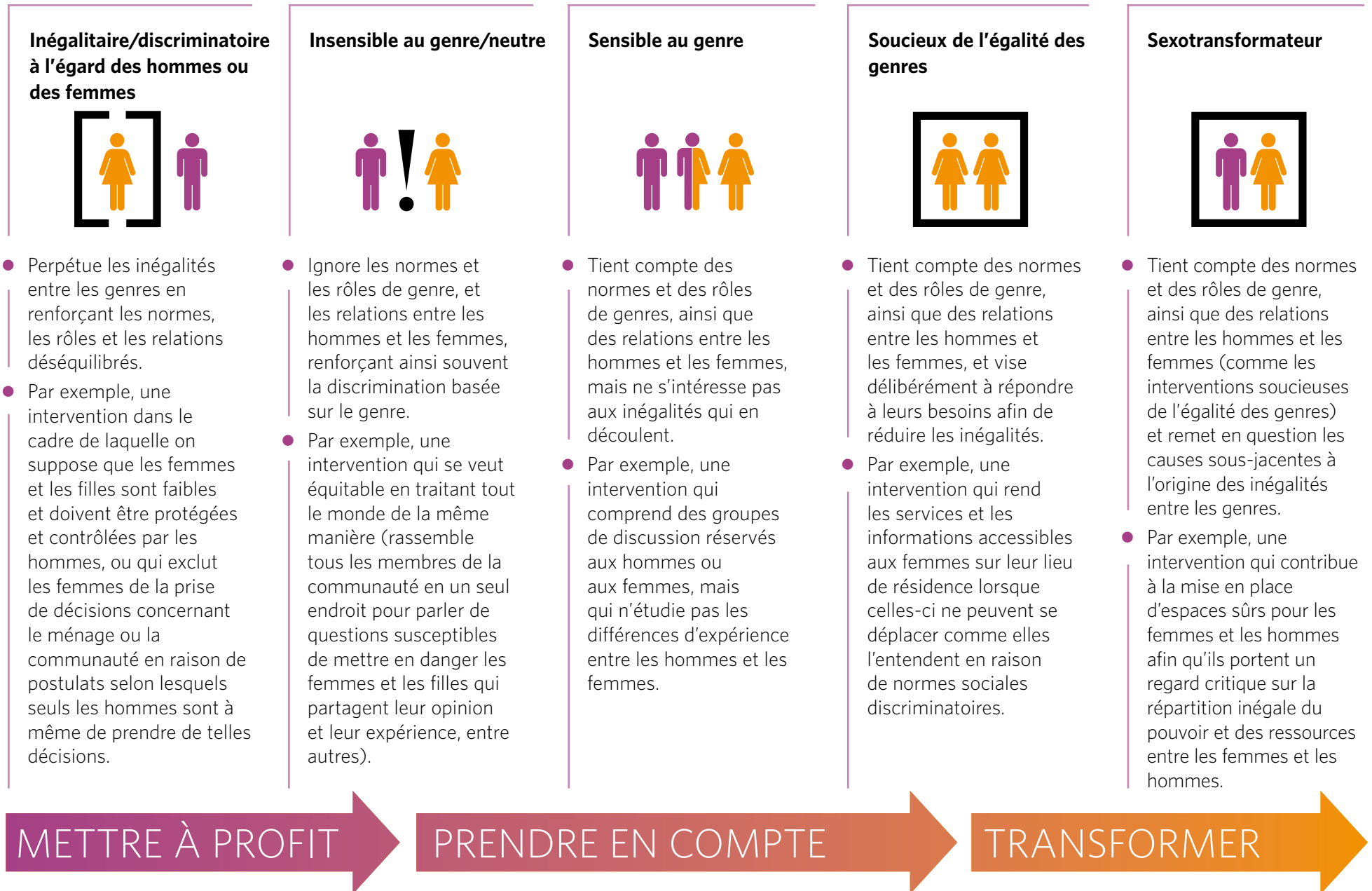
- L'un des principes fondamentaux du développement étant de ne pas nuire, les programmes et les politiques ne doivent pas perpétuer les inégalités entre les genres.
- L'objectif global est d'adopter des approches sexotransformatrices, ce qui permettra de surmonter progressivement les inégalités entre les genres et les causes profondes qui en sont à l'origine.

L'outil GTA Quicksan permet d'évaluer si une intervention ou un programme tient compte des principaux aspects des initiatives visant à transformer les relations entre les hommes et les femmes⁹.

Les approches sexotransformatrices, qui visent explicitement à lutter contre les causes sous-jacentes des inégalités entre les hommes et les femmes, contribuent à l'égalité des genres. Ce faisant, elles dépassent le cadre des activités s'intéressant uniquement aux inégalités entre les genres qui découlent de causes profondes à l'origine des discriminations. Une approche sexotransformatrice est une méthode de travail devant être prise en compte dans le cadre de toute intervention et tout programme. L'objectif global est d'adopter des approches sexotransformatrices.



FIGURE 1. CONTINUUM DE L'INTÉGRATION DES QUESTIONS DE GENRE



La capacité d'action et les droits des femmes et des filles, une priorité

Les approches sexotransformatrices font des femmes et des filles une priorité centrale des politiques et des programmes.

La collaboration avec les femmes, les filles et les organisations qui les représentent, et la redevabilité à leur égard, sont essentielles pour faire respecter leurs droits et satisfaire leurs besoins.

Les droits des femmes sont des droits fondamentaux qui sous-tendent le développement durable, comme souligné dans les principaux cadres politiques et stratégiques internationaux¹⁰. Parmi ces droits, notons en particulier le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, le droit à la non-discrimination et le droit à l'égalité de traitement. La faculté des femmes et des filles à faire valoir leurs droits dépend de leur capacité d'action. On entend par « capacité d'action » la capacité à agir de manière indépendante et à faire ses propres choix tout en étant protégé contre la violence, la coercition et la rétribution. Cette notion est étroitement liée à celles d'autonomisation, d'autonomie corporelle et de prise de décisions.



La capacité d'action et les droits des femmes et des filles sont essentiels à leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Nombre de femmes ne sont pas libres de faire leurs propres choix en matière de santé et de contraception ni d'accepter ou de refuser des rapports sexuels. On retrouve cette capacité d'action limitée, notamment pour ce qui est d'exercer ses droits, en cas de violence basée sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants. La capacité d'action et les droits sont également liés au contrôle et à l'influence dont disposent les femmes et les filles dans d'autres sphères de la vie et de la société (participation au marché du travail et à la vie politique, notamment). Par exemple, le fait de pouvoir choisir le nombre, le moment et l'espacement des naissances permet aux femmes et aux filles d'obtenir une éducation et contribue ainsi au développement socioéconomique.

Les femmes et les filles peuvent acquérir les moyens de façonner leur propre vie grâce à des approches adaptées qui luttent efficacement contre les vulnérabilités et les besoins auxquels elles sont exposées. Lesdites approches doivent tenir compte de la diversité à l'intérieur des groupes et d'un groupe à l'autre, car la dimension de genre coïncide avec d'autres facteurs liés à la discrimination et à la vulnérabilité, tels que les revenus, l'éducation, le handicap, l'origine raciale et la religion. À cause de cette intersectionnalité, une personne peut souffrir de discrimination et de vulnérabilités à plusieurs égards, ce qui accroît le risque de marginalisation.



Les masculinités positives, un aspect favorable à l'égalité des genres

Les approches sexotransformatrices appellent généralement à la promotion des masculinités positives, essentielles à leur efficacité.

Le terme « masculinités » désigne les qualités ou caractéristiques considérées comme propres aux hommes. Les masculinités positives, contrairement aux masculinités néfastes, encouragent des comportements sains et non discriminatoires, et contribuent à l'instauration de sociétés qui défendent l'égalité des genres, ainsi que la capacité d'action et les droits des femmes et des filles. Il est nécessaire de s'associer avec les hommes et les garçons pour encourager les masculinités positives. On utilise parfois l'expression « approche synchronisée entre les genres » pour désigner les efforts en faveur de la transformation des rapports entre les genres qui touchent les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles¹¹.

On a depuis longtemps reconnu l'importance de s'associer aux hommes et aux garçons pour garantir l'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et



de procréation¹². Il existe toutefois un potentiel inexploité lorsqu'il s'agit d'œuvrer en collaboration avec les hommes et les garçons à la transformation des relations entre les genres. Un examen systématique des programmes ciblant les inégalités entre les genres et les normes de genre restrictives en matière de santé et de bien-être a montré que 56 % d'entre eux impliquaient les hommes et les garçons¹³. Un autre a révélé que seuls 8 % des documents existants mentionnaient l'utilisation d'approches sexotransformatrices en cas de collaboration avec les hommes et les garçons dans le cadre des programmes en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation¹⁴.

L'engagement masculin n'implique pas nécessairement la mobilisation des hommes et des garçons en tant qu'agents du changement en faveur de l'amélioration de l'égalité des genres. Un cadre conceptuel couramment appliqué à la participation des hommes comprend trois composantes : les hommes en tant qu'agents du changement en faveur de l'égalité des genres ; les hommes en tant que partenaires des femmes ; et les hommes en tant que bénéficiaires des services visant à satisfaire leurs propres besoins¹⁵. Chaque composante est importante ; dans l'idéal, elles doivent être toutes les trois mises en œuvre de manière conjointe. Ainsi, lorsque l'on fait participer les hommes en tant que partenaires ou bénéficiaires des services, on doit tenir compte de leur implication en tant qu'agents du changement en incorporant des approches sexotransformatrices aux initiatives. Qui plus est, le cadre conceptuel relatif à l'engagement masculin souligne qu'il est nécessaire de tenir compte des besoins des hommes et des garçons dans l'ensemble des efforts déployés en faveur de la participation des hommes¹⁶.

L'engagement masculin appelle une approche positive. Les hommes et les garçons n'ont peut-être pas porté de regard critique sur les inégalités entre les genres et ne savent peut-être pas quoi faire à ce sujet, mais en fin de compte, ils veulent faire partie de la solution. Ils doivent être approchés en tant qu'alliés potentiels et non en tant qu'adversaires, sans quoi il pourrait y avoir une certaine résistance. Bien que les hommes ayant des comportements néfastes doivent répondre de leurs actes, se concentrer sur les aspects problématiques des croyances et du comportement de chacun d'entre eux risquerait de resserrer l'attention sur l'individu, et non sur les aspects relationnels et structurels.

Les inégalités entre les genres concernent généralement les hommes qui ont davantage accès au pouvoir et aux ressources en tant que chefs de famille et chefs de file dans les sphères politique, religieuse ou traditionnelle. Certains d'entre eux comprennent peut-être déjà que les structures patriarcales ont des effets négatifs sur la vie d'autrui ; ils peuvent être encouragés à promouvoir des normes et des comportements différents. D'autres peuvent avoir été sensibilisés à la question et s'être engagés à insuffler un changement positif.

La remise en question des inégalités entre les genres peut entraîner une certaine résistance¹⁷. Les hommes comme les femmes peuvent avoir à renoncer à certains privilèges et avantages découlant de la pérennisation des normes et des comportements néfastes. Dans le cadre de ce processus de changement, les hommes doivent jouer un rôle d'appui ; leur implication ne doit pas se faire au détriment des femmes et des filles, c'est-à-dire ne pas compromettre leur sécurité ni renforcer les normes selon lesquelles elles doivent obtenir une autorisation masculine pour avoir accès aux informations et aux soins dont elles ont besoin. Il convient de tenir dûment compte de ces risques potentiels, et de les surveiller, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes.

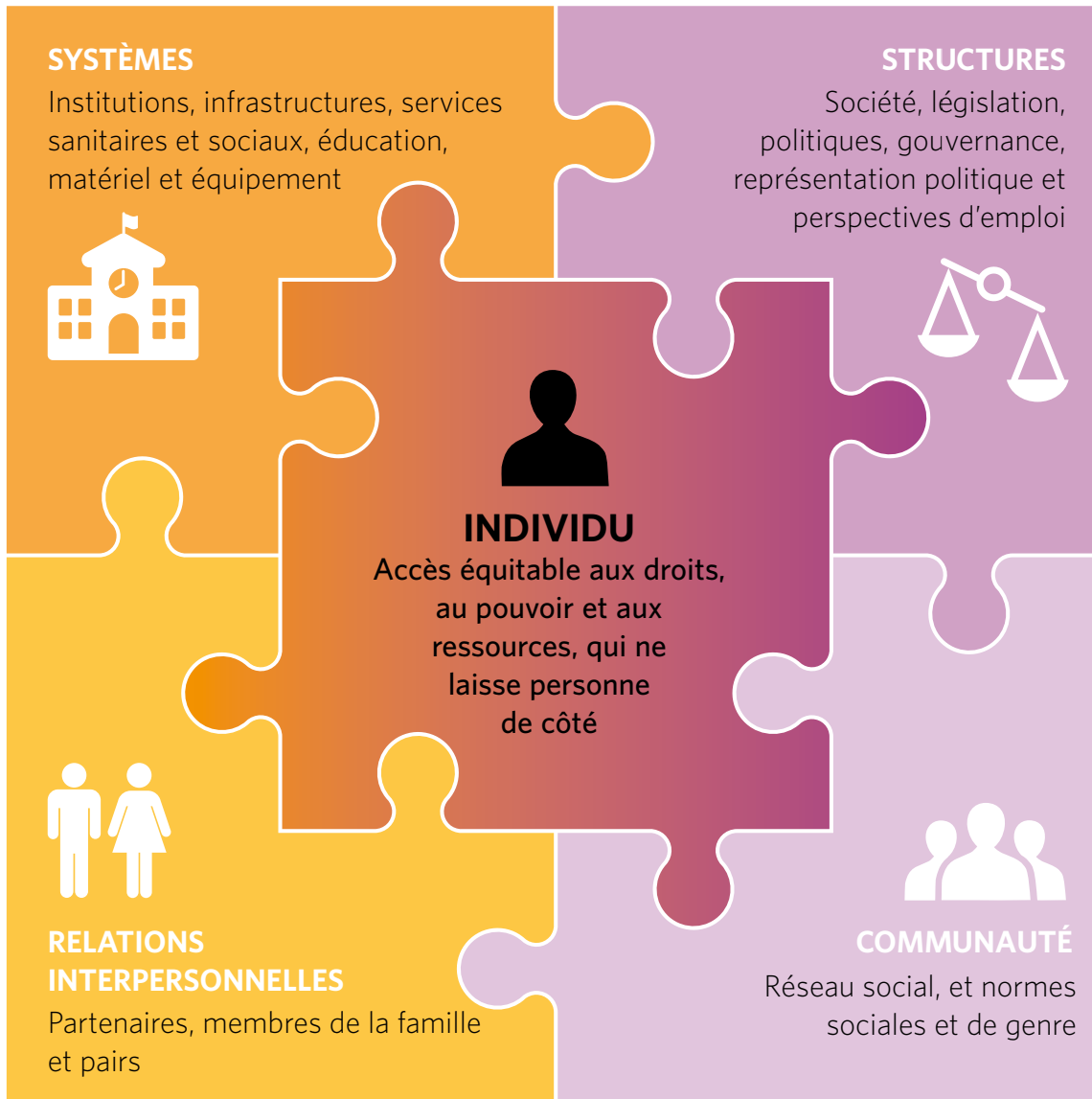
Des cadres conceptuels pour des approches sexotransformatrices

Les cadres conceptuels peuvent contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes sexotransformateurs.

La figure 2 présente un exemple fondé sur le modèle socioécologique. Elle illustre les différents niveaux d'action en faveur de l'égalité des genres et de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation : individuel, interpersonnel, communautaire, systémique et structurel. Une approche multisectorielle est souvent justifiée, car l'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation sont influencés par des facteurs relevant de plusieurs secteurs (santé, social, éducation, travail, etc.). Par ailleurs, les différentes initiatives peuvent être menées aux échelons local, régional et international. Il convient en réalité d'appréhender les approches sexotransformatrices à tous les niveaux, formels comme informels. Les actions menées à différents échelons et dans différents secteurs sont susceptibles d'être interdépendantes.

L'annexe 1 expose une théorie générale du changement en faveur des approches sexotransformatrices ; elle fournit une description et une illustration sommaires de la manière dont le changement devrait se produire. Elle s'appuie sur la théorie du changement de la Stratégie de l'UNFPA en matière d'égalité des sexes et de son Plan stratégique pour 2022-2025 [REF]. Elle peut servir de fondement à l'élaboration d'une théorie du changement en faveur d'initiatives sexotransformatrices particulières.

FIGURE 2. UN CADRE CONCEPTUEL POUR DES PROGRAMMES SEXOTRANSFORMATEURS



Évaluation des besoins et élaboration d'un programme d'appui à l'analyse des questions de genre

Les programmes sexotransformateurs doivent être éclairés par une analyse des besoins à l'échelle locale et d'éventuelles stratégies programmatiques.

Les interventions doivent être adaptées aux spécificités culturelles et sociales locales et viser à satisfaire les besoins de manière efficace et équitable. Les approches sensibles aux valeurs culturelles s'appuient sur la sensibilisation et l'adaptation au contexte local, tout en restant fondées sur les droits fondamentaux. Dans l'idéal, les interventions humanitaires doivent contribuer à la satisfaction des besoins à long terme en matière de développement, notamment à l'égalité des genres, tout en étant cohérentes avec l'approche relative aux liens entre action humanitaire, développement et paix.

APPROCHES SEXOTRANSFORMATRICES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ DES GENRES – Note technique

Une évaluation des besoins peut s'appuyer sur les données primaires recueillies au cours de l'élaboration des programmes ou sur les données secondaires déjà disponibles. Les méthodes de collecte de données et d'informations doivent comprendre des enquêtes, des entretiens avec les informateurs clés ou des groupes de discussion. De préférence, les données et les informations provenant de sources différentes doivent être triangulées et représenter les perspectives des hommes et des femmes, des membres et des dirigeants de la communauté, et des institutions et des organisations compétentes. Les orientations et les outils relatifs aux dites évaluations comprennent des enquêtes démographiques et de santé, des enquêtes en grappes à indicateurs multiples, les enquêtes du Programme « Générations et genre » et l'Enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes¹⁸.

Il est recommandé de mener une analyse approfondie des questions de genre lorsque la dimension de genre est l'une des principales composantes d'un programme, car cela permet d'atteindre des résultats à long terme. Une analyse des questions de genre nécessite notamment d'adopter une « optique de genre » dans le cadre de la collecte et de l'analyse structurées de données quantitatives ou d'informations qualitatives. Une analyse de ce type permet d'examiner les rôles, les besoins et les perspectives des femmes et des filles, et des hommes et des garçons, ainsi que les normes et les contraintes qui leur sont imposées. La Boîte à outils pour l'analyse de genre est un exemple de guide pratique pour comprendre la manière dont la dimension de genre peut influencer sur les résultats en matière de santé, la prestation des services et l'accès aux informations et aux soins¹⁹.



Données probantes et orientations sur ce qui fonctionne

Les approches sexotransformatrices, comme n'importe quel programme, doivent démontrer leur efficacité de manière optimale ou bien être liées à des efforts de recherche opérationnelle visant à produire des données probantes.

Des données probantes montrent ce qui fonctionne dans le cadre des approches sexotransformatrices. Dans la mesure du possible, il convient d'utiliser des approches fondées sur des données probantes. Des déterminants d'interventions sexotransformatrices efficaces ont été proposés dans le cadre de l'examen de documents révisés par des pairs et de la littérature grise²⁰. Ceux-ci peuvent comprendre :

- Des actions multisectorielles, qui dépassent le secteur de la santé et touchent notamment aux secteurs impliqués dans l'éducation et l'autonomisation économique.
- Une implication multipartite à plusieurs échelons, qui tient compte des différents niveaux du modèle socioécologique et mobilise largement le gouvernement, la société civile et les parties prenantes communautaires.



- Des programmes variés, comprenant différents types d'activités et différents dispositifs de changement social et comportemental.
- La participation et l'autonomisation sociales, qui encouragent les personnes ciblées à contribuer activement au changement.
- L'inclusion des femmes et des hommes, que ce soit dans des groupes mixtes ou non.
- Une animation de qualité reposant, par exemple, sur un investissement dans la formation des animateurs.
- La prolongation des interventions (qui doivent au moins durer entre trois et six mois) grâce à des activités de conception programmatique qui favorisent une présence régulière et limitent les obstacles à la participation.

Il arrive toutefois que peu de données probantes soient disponibles, ou qu'elles soient de mauvaise qualité et se concentrent sur certains domaines uniquement, tels que la violence contre les femmes et les filles²¹. Il est recommandé de mener une rigoureuse recherche opérationnelle sur les programmes et les interventions afin d'élargir les connaissances relatives aux approches sexotransformatrices. Les partenariats avec le milieu universitaire peuvent présenter certains avantages en matière de rigueur scientifique et de conformité avec les normes de déontologie.

L'UNFPA et ses partenaires ont publié un grand nombre d'orientations qui peuvent faire progresser les approches sexotransformatrices visant à garantir l'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation. Notons parmi elles des orientations conceptuelles et programmatiques et une synthèse des connaissances et des données probantes²². Rutgers a élaboré une boîte à outils sur les approches sexotransformatrices qui se divise en cinq modules et comprend plusieurs guides à l'intention des animateurs dans le cadre des exercices pratiques de groupe²³. L'UNFPA a quant à lui formulé des orientations pour faire évoluer les normes sociales en vue de parvenir à l'égalité des genres, qui fournissent un contexte théorique, des exemples de programmes et un cadre relatif aux approches programmatiques²⁴. Il a également publié des orientations sur les approches fondées sur les droits fondamentaux qui expliquent les principes sous-jacents en matière d'égalité et de non-discrimination, de qualité et de redevabilité, et soulignent

les grandes étapes programmatiques pour avancer en ce sens²⁵. D'autres orientations mettent en avant l'importance des approches sexotransformatrices dans certains domaines d'intervention, tels que la violence basée sur le genre, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et la sélection prénatale en fonction du sexe²⁶.

L'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation demeurent des questions importantes tout au long de la vie, mais certains moments de l'existence sont particulièrement propices aux interventions programmatiques²⁷. La socialisation liée au genre commençant à un âge précoce, les initiatives sexotransformatrices doivent elles aussi démarrer tôt. Le début de l'adolescence est une période cruciale à cet égard²⁸. L'éducation complète à la sexualité est un très bon moyen de toucher les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non²⁹. Les activités menées avec les adultes sont également nécessaires, notamment pour appuyer l'évolution des relations entre les hommes et les femmes à grande échelle, ainsi qu'aux niveaux systémique et structurel. La parentalité est l'occasion d'encourager une plus grande implication des pères en vue de transformer les relations entre les hommes et les femmes³⁰. Il est également possible d'impliquer les hommes dans les tâches domestiques non rémunérées et dans le travail reproductif.

À partir de la présente note technique et d'autres orientations et efforts sur des questions similaires, l'encadré 1 décrit les principes régissant la mise en œuvre des approches sexotransformatrices³¹.

Exemples de programmes sexotransformateurs

Les encadrés 2 à 7 mettent en avant les programmes et les interventions qui contribuent à la transformation des relations entre les hommes et les femmes. La liste à puces ci-dessous donne de nouveaux exemples faisant référence aux activités de l'UNFPA dans différents contextes.

- **Les interventions menées auprès des individus et des pairs**, telles que les séances d'information et de discussion avec les jeunes visant à promouvoir l'apprentissage et la réflexion critique sur la santé, la non-violence, les relations et l'autonomisation³².
- **Les interventions menées auprès des couples et des familles**, telles que la mobilisation des hommes au sein de ce que l'on appelle des « écoles de maris », qui est le fondement d'une sensibilisation communautaire visant à mieux tenir compte de l'opinion et des besoins des femmes³³.
- **Les activités de mobilisation communautaire**, telles que l'implication des chefs religieux et traditionnels dans les efforts d'éradication des pratiques néfastes, et le recours au théâtre et aux médias pour remettre en question les rôles de genre au sein des familles et redéfinir le concept de paternité³⁴.
- **Les efforts de renforcement des services**, tels que la collaboration avec les mères et les enseignants pour maintenir les filles à l'école, la dispense d'une éducation complète à la sexualité qui met l'accent sur l'égalité des genres et les droits fondamentaux, et la sensibilisation et la formation des professionnels de santé, afin qu'ils encouragent l'adoption de méthodes de contraception masculines³⁵.
- **Les réformes politiques et juridiques visant à modifier les structures socioéconomiques globales**, telles que la suppression de l'autorisation d'un tiers pour avoir accès aux services relatifs à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation ; l'inclusion d'une éducation complète à la sexualité dans le programme scolaire national ; et l'instauration d'un environnement permettant une répartition plus équitable des tâches domestiques non rémunérées et du travail reproductif, avec notamment des congés parentaux plus équitables et des services de garde d'enfants plus abordables³⁶.



Un processus de suivi et d'évaluation en faveur de la redevabilité, de la mise à l'échelle et de la pérennisation

Le suivi et l'évaluation permettent d'évaluer l'efficacité des programmes et d'améliorer leur gestion et leurs résultats, dès aujourd'hui et au cours des années à venir.

Ils sont nécessaires à la redevabilité à l'égard des parties prenantes aux programmes, des communautés bénéficiaires et des donateurs. Dans l'idéal, les résultats des interventions doivent être surveillés même une fois que les programmes ont pris fin, pour évaluer leur pérennisation. Il est important de publier et de diffuser les résultats obtenus pour déployer les programmes efficaces à grande échelle.

La transformation des relations entre les hommes et les femmes suppose la modification des normes sociales et de genre, qui finit à son tour par entraîner un changement des comportements. L'évolution des normes est généralement un processus itératif et non linéaire qui peut prendre du temps et nécessiter des ressources importantes. Les attitudes

et les connaissances évoluent généralement avant que l'on puisse évaluer le changement de comportements. Il arrive que les données démographiques et les indicateurs indirects ne permettent pas d'évaluer correctement les transformations communautaires imputables aux interventions en faveur d'un changement social et comportemental.

Les approches proposées pour suivre et évaluer l'évolution des normes sociales et la transformation des relations entre les hommes et les femmes peuvent contribuer à surmonter ces difficultés³⁷. Notons par exemple la cartographie et la collecte des résultats, et la méthode du changement le plus significatif³⁸. Ces activités peuvent permettre de s'éloigner des évaluations unilatérales des produits d'un programme et de s'intéresser davantage à leurs contributions aux changements observés.

Principes régissant la mise en œuvre des approches sexotransformatrices

- **1 Intégrer les approches sexotransformatrices à différentes activités.**

Une approche sexotransformatrice doit être envisagée dans le cadre de n'importe quels interventions et programmes. L'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation sont intrinsèquement liés. La santé et les droits en matière de sexualité et de procréation constituent des leviers d'action en faveur de la transformation des structures, des systèmes, des normes et des stéréotypes discriminatoires à l'égard des hommes ou des femmes. Cela vaut notamment pour les programmes dont les objectifs premiers sont liés à la planification familiale, à la santé maternelle ou à la violence basée sur le genre, notamment les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants.

- **2 Appliquer une approche fondée sur les droits fondamentaux.**

Les normes internationales relatives aux droits fondamentaux contribuent à l'égalité des genres et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Les droits des femmes et des filles comprennent, sans toutefois s'y limiter, le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible, le droit à la non-discrimination et le droit à l'égalité de traitement. Il est possible d'adopter une approche du développement durable fondée sur les droits fondamentaux pour promouvoir l'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation. Les approches fondées sur les droits fondamentaux s'inscrivent dans les principes d'égalité et de non-discrimination, de qualité et de redevabilité. L'UNFPA dispose d'orientations décrivant ces principes, la mesure dans laquelle ils relèvent de son mandat et les principaux programmes à mettre en œuvre pour réaliser des progrès à cet égard³⁹.



- **3 Les femmes et les filles doivent être la priorité.**

Les femmes et les filles sont tout particulièrement désavantagées par les inégalités entre les genres. Leur capacité d'action et leurs droits doivent être la priorité des politiques et des programmes sexotransformateurs. La collaboration avec les femmes, les filles et les organisations qui les représentent, et la redevabilité à leur égard, sont essentielles pour tenir dûment compte de leurs droits et de leurs besoins. La capacité d'action et les droits en matière de santé sexuelle et reproductive sont également liés au contrôle et à l'influence dont disposent les femmes et les filles dans d'autres sphères de la vie et de la société (participation au marché du travail et à la vie politique, par exemple).

- **4 Impliquer les femmes et les hommes, dans des activités conjointes ou distinctes.**

La question de l'égalité des genres concerne tout le monde. Et chacun peut y contribuer. Transformer des structures, des systèmes et des normes injustes suppose une large participation au lancement, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes. Dans le cadre des programmes en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation, par exemple, les groupes réservés aux hommes ou aux femmes peuvent constituer des espaces sûrs permettant de discuter de sujets sensibles, tandis que les groupes mixtes peuvent contribuer à une compréhension mutuelle des problèmes et des solutions concernant les rapports entre les genres. Les hommes doivent jouer un rôle d'appui. L'engagement masculin ne doit pas se faire au détriment des femmes et des filles, c'est-à-dire ne pas compromettre leur sécurité et leur capacité à prendre des décisions.

- **5 Adopter une approche positive à l'égard de la participation des hommes.**

Les hommes et les garçons souhaitent souvent faire partie de la solution ; ils doivent être considérés comme des alliés potentiels, et non comme des adversaires, ce qui pourrait entraîner une certaine résistance. Bien que les hommes ayant des comportements néfastes doivent répondre de leurs actes, se concentrer sur les aspects problématiques des croyances et du comportement de chacun d'entre eux risquerait de resserrer l'attention sur l'individu, ce qui masquerait les aspects relationnels et structurels. Tirer parti des dynamiques positives et des droits fondamentaux peut constituer une précieuse stratégie en faveur de la participation des hommes. Si la remise en question des inégalités entre les genres peut entraîner une certaine résistance, il existe des moyens d'y faire face⁴⁰.

- **6 Reconnaître la diversité et l'intersectionnalité.**

Des approches adaptées sont nécessaires pour prendre dûment en compte les vulnérabilités et les besoins particuliers, ainsi que la diversité à l'intérieur des groupes et d'un groupe à l'autre, afin de ne laisser personne de côté. La dimension de genre coïncide avec d'autres facteurs liés à la discrimination et à la vulnérabilité, tels que les revenus, l'éducation, le handicap, l'origine raciale et la religion. À cause de cette intersectionnalité, une

personne peut souffrir de discrimination et de vulnérabilités à plusieurs égards, ce qui accroît le risque de marginalisation. Par ailleurs, le sexe et le genre dépassent la classification binaire des hommes et des femmes. Cela signifie que les mesures visant à faire progresser l'égalité des genres doivent tenir compte de la diversité en matière d'orientation sexuelle, d'identité et d'expression de genre, et de caractéristiques sexuelles.

- **7 Démarrer à un âge précoce et envisager d'intervenir tout au long de la vie.**

L'égalité des genres et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation demeurent des questions importantes tout au long de la vie, mais certains moments de l'existence sont particulièrement propices aux interventions programmatiques⁴¹. La socialisation liée au genre commençant à un âge précoce, les initiatives sexotransformatrices doivent elles aussi démarrer tôt. Le début de l'adolescence est une période particulièrement cruciale⁴². En général, l'éducation complète à la sexualité est un très bon moyen de toucher les jeunes, qu'ils soient scolarisés ou non⁴³. Les activités menées avec les adultes sont également nécessaires, notamment pour appuyer la transformation des relations entre les hommes et les femmes de façon globale (aux niveaux systémique et structurel). La parentalité est l'occasion d'encourager une plus grande implication des pères en vue de transformer les relations entre les hommes et les femmes⁴⁴. Impliquer les hommes dans les tâches domestiques non rémunérées et dans le travail reproductif peut constituer une stratégie efficace en ce sens.

- **8 Agir à plusieurs niveaux.**

Les approches sexotransformatrices doivent comprendre des mesures à différents niveaux, conformément au cadre socioécologique. Souvent interdépendants, ces niveaux englobent les échelons individuel, interpersonnel, communautaire, systémique et structurel ; les différents secteurs ; et les sphères locale, régionale et internationale. L'UNFPA a publié un recueil sur l'évolution des normes sociales qui met en avant le rôle principal de la communauté en tant qu'agent du changement en faveur de la transformation des normes sociales en vue de garantir la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation et l'égalité des genres, tout en soulignant les mesures synergiques à différents niveaux⁴⁵.

- **9 Tenir compte du contexte local.**

Les programmes sexotransformateurs doivent être éclairés par une analyse des besoins à l'échelle locale et d'éventuelles stratégies programmatiques. Les interventions doivent être adaptées aux spécificités culturelles et sociales locales et contribuer à la satisfaction des besoins de manière efficace et équitable. Les approches sensibles aux valeurs culturelles s'appuient sur la sensibilisation et l'adaptation au contexte local. Par exemple, travailler en partenariat avec les chefs religieux et traditionnels pourrait renforcer la crédibilité de nouvelles

initiatives et les rendre plus familières, et ainsi atténuer la perception selon laquelle les changements sont imposés par des acteurs externes.

- **10 Recueillir et utiliser des données et des informations.**

Dans l'idéal, les approches sexotransformatrices doivent reposer sur une évaluation des besoins et une analyse des questions de genre étayées par des données pertinentes. Il s'agit notamment de données et d'informations quantitatives et qualitatives sur les besoins et les déterminants liés aux disparités entre les genres. Les activités de collecte de données et d'informations peuvent encourager l'implication active des bénéficiaires. Les données et les informations sont également essentielles au suivi et à l'évaluation, qui sont, à leur tour, indispensables au compte rendu et à la communication des résultats à des fins de redevabilité et de partage d'expériences.

- **11 Utiliser des approches fondées sur des données probantes et mener une rigoureuse recherche opérationnelle.**

Les approches sexotransformatrices, comme n'importe quel programme, doivent démontrer leur efficacité de manière optimale ou bien être liées à une rigoureuse recherche opérationnelle visant à produire des données probantes. Dans la mesure du possible, il convient d'utiliser des approches fondées sur des données probantes. S'il existe des données démontrant l'efficacité d'approches sexotransformatrices, celles-ci sont souvent peu nombreuses et de mauvaise qualité. Dans le cadre d'une recherche, les partenariats avec le milieu universitaire peuvent garantir une grande qualité scientifique et le respect des normes de déontologie.

- **12 Réfléchir à l'échelle et à la durabilité de l'impact.**

De grands changements sont généralement nécessaires pour transformer les inégalités entre les genres à grande échelle. La possibilité de déployer à grande échelle les interventions efficaces doit être prise en compte au début du processus programmatique. Il est nécessaire d'effectuer des changements à différents niveaux, notamment aux échelons systémique et structurel, pour obtenir des résultats durables à grande échelle. L'implication des parties prenantes du gouvernement peut être utile à des fins d'institutionnalisation. Généralement, atteindre une « masse critique » ou un « tournant » suppose d'avoir suffisamment de personnes disposées à coordonner leurs efforts en vue d'un changement.

Les programmes H et M, deux initiatives ciblant les jeunes hommes et les jeunes femmes

Le Programme H cible en premier les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans, afin d'encourager une réflexion critique sur les normes rigides relatives à la virilité⁴⁶. Lancé en 2002 par Promundo, ledit programme a depuis été adapté ou mis en œuvre avec l'aide de ses partenaires dans plus de 32 pays à travers le monde. Sa méthodologie encourage l'organisation de séances éducatives en groupe s'accompagnant de campagnes menées par les jeunes et d'un activisme visant à transformer les rôles stéréotypés dévolus aux hommes et aux femmes, notamment pour ce qui est de l'utilisation de moyens de contraception ou de la répartition des responsabilités ménagères. Parmi la soixante-dizaine d'activités du Programme H qui ont été approuvées, les organisateurs peuvent choisir celles qui sont le mieux adaptées à leur communauté. Les partenaires mettent généralement en œuvre entre 10 et 16 activités, une fois par semaine, sur plusieurs mois, en parallèle des campagnes de sensibilisation communautaire lancées par les jeunes eux-mêmes.

Élaboré à l'intention des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans, le Programme M se concentre sur l'égalité des rôles de genre, l'autonomisation dans les relations interpersonnelles et la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation⁴⁷. Lancé en 2006, il s'appuie sur les expériences tirées du Programme H et cherche à promouvoir une réflexion critique similaire sur le genre, les droits et la santé. Il a été développé et adapté dans plus de 20 pays à partir des conclusions d'études menées à l'échelle locale.



1

Encadré

Sa méthodologie combine des ateliers éducatifs avec des campagnes communautaires dirigées par les jeunes qui cherchent à encourager les attitudes favorables à l'égalité des genres chez les jeunes femmes et à renforcer leur capacité d'action au sein des relations interpersonnelles. Parmi la trentaine d'activités du Programme M qui ont été approuvées, les organisateurs peuvent choisir celles qui sont le mieux adaptées à leur communauté.

Les deux programmes ont été évalués dans des contextes différents. Bien qu'ils aient été adaptés à de nombreux contextes, les écoles constituent depuis longtemps un pilier central de leur mise en œuvre, car elles fournissent un environnement structurel propice à leur déploiement à grande échelle sur le plan institutionnel. Promundo et ses partenaires recommandent l'utilisation conjointe des approches du Programme H et M et l'inclusion de discussions axées sur la diversité sexuelle et l'homophobie.

SASA!, un exemple d'intervention pour la mobilisation communautaire

SASA! est une intervention de mobilisation communautaire visant à faire changer les attitudes, les normes et les comportements des membres de la communauté qui entraînent des inégalités entre les genres, des violences et une vulnérabilité accrue au VIH chez les femmes⁴⁸. Élaboré par Raising Voice en Ouganda, SASA! a depuis été utilisé dans plusieurs pays, et notamment en Afrique, après avoir été adapté à chaque contexte.

Élaborée à partir d'un modèle écologique, l'intervention s'appuie sur une multitude de stratégies (médias, plaidoyer et activisme à l'échelle locale, supports de communication, formation, etc.) pour atteindre des populations et des groupes différents selon plusieurs moyens. Cette approche encourage la participation des hommes, des femmes, des jeunes et des représentants institutionnels. La priorité est de promouvoir une analyse critique et une discussion autour du pouvoir et des inégalités de pouvoir, et de réfléchir à la manière dont chaque personne peut mettre à profit le pouvoir dont elle dispose pour entraîner et maintenir des changements positifs aux niveaux individuel et communautaire. L'intervention a également été adaptée aux communautés religieuses. Le suivi et l'évaluation en sont des composantes clés.

Récemment, à la suite d'une révision, SASA! est devenu SASA! Together⁴⁹. Cette nouvelle initiative prête une plus grande attention à la violence au sein du couple et à la prise de décisions en matière de sexualité. Les activités et les supports de formation ont également été diversifiés, et les approches en matière d'apprentissage et d'évaluation, approfondies. SASA! Together s'articule autour de trois stratégies : l'activisme à l'échelle local, le leadership communautaire et le renforcement institutionnel.



2

Encadré

Stepping Stones, une série d'ateliers abordant les relations entre les hommes et les femmes

Stepping Stones est une série d'ateliers visant à instaurer des relations non violentes, plus solides et plus équitables grâce à un apprentissage participatif et à une réflexion critique⁵⁰. Lesdits ateliers abordent des questions liées au genre, à la sexualité, au VIH/sida, à la violence, à la communication et aux compétences relationnelles. L'intervention reconnaît que la sexualité s'inscrit dans un contexte plus général, à savoir les relations avec ses partenaires, sa famille et sa communauté ou la société dans son ensemble. Élaboré à l'origine pour l'Ouganda, Stepping Stones a été utilisé en Afrique du Sud après avoir été adapté à différents contextes et publics cibles. L'intervention consiste en dix séances par groupe qui rassemblent des hommes et des femmes de tous âges.



3

Encadré

MenCare, une campagne sur la paternité

MenCare est une campagne mondiale sur la paternité coordonnée par Promundo et Sonke Gender Justice qui est active dans plus de 50 pays et sur cinq continents⁵¹. Elle encourage l'implication non violente des hommes dans les tâches parentales et familiales, sur un pied d'égalité avec les femmes, afin de garantir le bien-être et la santé de toute la famille, ainsi que l'égalité des genres. Les hommes doivent apprendre à devenir des alliés favorables à l'égalité socioéconomique des femmes, notamment en assumant une plus grande part des tâches parentales et domestiques.

L'implication positive des hommes dans la vie de leur partenaire et de leurs enfants est l'occasion de promouvoir l'égalité, une situation dont bénéficient les femmes, les enfants et les hommes eux-mêmes. Faire des hommes des pères dévoués peut contribuer à améliorer la santé des mères et des enfants, à promouvoir des relations plus solides et plus équitables au sein du couple, à réduire la violence contre les femmes et les enfants, et à pérenniser les avantages tout au long de la vie des enfants, aussi bien les filles que les garçons. D'après plusieurs études, impliquer les hommes dans les tâches familiales joue également en leur faveur : ils deviennent de meilleurs pères et les relations au sein de leur couple s'améliorent, tout comme leur qualité de vie en général.

MenCare travaille avec des organisations partenaires à plusieurs niveaux afin d'impliquer les personnes, les communautés, les institutions et les décideurs dans sa mission. Une série de ressources médiatiques, de programmes éducatifs et d'initiatives de plaidoyer peuvent être adaptés à des pays, des langues et des contextes culturels différents.



4

Encadré

L'initiative MenCare+ est un effort ciblé visant à introduire les hommes dans le système de soins de santé afin qu'ils contribuent activement et positivement à leur propre santé ainsi qu'à celle de leur partenaire et de leurs enfants. MenCare s'appuie également sur le Programme P de Promundo, qui propose des stratégies et des activités visant à impliquer les hommes dans une paternité active, depuis la grossesse de leur partenaire jusqu'aux premières années de vie de leurs enfants⁵². L'UNFPA s'est associé avec MenCare en Géorgie, où une campagne nationale primée a été mise en œuvre en partenariat avec We Care, une organisation de la société civile⁵³.

Les programmes mondiaux conjoints, des exemples d'activités menées par l'UNFPA dans plusieurs domaines

Le Programme mondial de l'UNFPA et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants défend les droits des adolescentes, afin de prévenir les mariages et les grossesses non désirés, et contribue à la concrétisation de leurs aspirations par l'éducation, notamment⁵⁴. Il a été lancé en 2016 dans l'objectif de lutter contre le mariage des enfants dans 12 des pays les plus touchés par cette pratique. Une étude des activités menées entre 2016 et 2019 révèle que le programme a contribué à l'autonomisation de 7,2 millions d'adolescentes et à la sensibilisation de 4,2 millions de personnes dans le cadre de dialogues communautaires.

Une approche multisectorielle dépasse le cadre de l'éradication du mariage des enfants pour promouvoir des institutions et des normes équitables qui influencent cette pratique à tous les niveaux⁵⁵. Par exemple, avec l'aide du programme, le Mozambique a déployé à grande échelle une stratégie de mentorat visant à enseigner à 221 234 adolescentes les compétences nécessaires à la vie courante. Au Népal, une série de formations aux compétences sociales et financières à l'intention des adolescents, appelée *Rupantaran* (« transformation »), a été mise en œuvre sur une grande partie du territoire⁵⁶. En Inde, le programme soutient Partners for Law in Development, un groupe de ressources juridiques œuvrant pour la justice sociale et l'égalité des genres. Cette collaboration a aidé une centaine d'organisations de la société civile œuvrant auprès des adolescents dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sexualité et de la protection de l'enfance.



APPROCHES SEXOTRANSFORMATRICES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ DES GENRES - Note technique

L'initiative Spotlight est un partenariat mondial entre l'Union européenne et les Nations Unies visant à éliminer toutes les formes de violences contre les femmes et les filles d'ici à 2030⁵⁷. Créée en 2019, elle vient aujourd'hui en aide à 26 pays qui en sont à différentes étapes en matière de mise en œuvre. Les interventions s'articulent autour de six piliers programmatiques interdépendants, à savoir les lois et politiques, les institutions, la prévention, les services, les données et les mouvements de femmes. Ses programmes comprennent des interventions remettant en question les normes et les structures qui favorisent les inégalités entre les genres et sous-tendent la violence basée sur le genre. Par exemple, le Bureau ougandais des statistiques a mené des travaux de recherche visant à éclairer les politiques et le plaidoyer. Les conclusions tirées mettent en avant l'importance des cibles des ODD en faveur de l'égalité des genres pour informer la prise de décisions fondées sur des données probantes. À El Salvador, un outil interactif (chatbot) lancé par l'intermédiaire de Facebook pour débattre avec les jeunes hommes des questions liées au genre et aux masculinités a été consulté 489 954 fois en 2020. Au Nigéria, 2 420 femmes et filles, y compris celles en situation de handicap, ont bénéficié d'informations et de services intégrés dans le cadre d'espaces sûrs et d'initiatives d'autonomisation.

Lancé en 2008, le Programme commun de lutte contre la mutilation génitale féminine et l'excision de l'UNICEF et l'UNFPA intervient dans 17 pays⁵⁸. Plus de 3,2 millions de filles et de femmes ont bénéficié de services connexes en matière de prévention, de protection et de soins. Depuis 2018, la phase III dudit programme se concentre plus explicitement sur la transformation des relations entre les hommes et les femmes, l'élimination des mutilations génitales féminines constituant un objectif stratégique du cadre pour l'égalité des genres⁵⁹. En 2019, 3 362 communautés ont fait des déclarations publiques appelant à l'abandon des mutilations génitales féminines, une puissante démonstration publique de la transformation des structures et des relations de pouvoir. La même année, 109 951 filles ont été diplômées après avoir participé à des programmes de renforcement des capacités, qui leur ont donné les informations, les compétences et les réseaux de soutien nécessaires pour devenir des agentes du changement, sur les plans individuel et collectif⁶⁰. Au Burkina Faso, les comités de surveillance communautaire ont empêché 175 724 mutilations génitales féminines. Ils ont également encouragé une parentalité positive, œuvrant avec les chefs communautaires et religieux à promouvoir l'évolution des normes sociales, et animé des clubs d'adolescents.



Organisations intervenant dans les domaines liés aux approches sexotransformatrices et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation

De nombreuses organisations participent aux approches sexotransformatrices et aux programmes en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation. Ces acteurs peuvent fournir des ressources et un appui en vue de renforcer les approches sexotransformatrices. Notons en particulier les exemples ci-dessous ; la liste n'est pas exhaustive et n'englobe pas les entités compétentes au sein des Nations Unies et du gouvernement.

- **CARE International** est une confédération mondiale d'organisations qui interviennent dans le monde entier pour sauver des vies, combattre la pauvreté et parvenir à la justice sociale, tout en faisant des femmes et des filles une priorité. Site Internet : <https://www.care-international.org/>.
- **CREA** est une organisation internationale féministe de défense des droits fondamentaux basée dans l'hémisphère Sud et dirigée par des femmes. Ses activités s'appuient sur la valeur intrinsèque d'une approche de la sexualité et de l'égalité des genres qui est fondée sur les droits fondamentaux. Site Internet : <https://creaworld.org/>.



- **Engender Health** intervient dans plus de 20 pays en vue de mettre en œuvre des programmes de qualité favorables à l'égalité des genres, qui visent à améliorer la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation. Site Internet : <https://www.engenderhealth.org/>.
- Le **Centre international de recherche sur les femmes** est un institut international de recherche visant à faire progresser l'égalité des genres, l'inclusion sociale et la prospérité partagée, autant d'aspects ancrés dans le principe de la dignité humaine. Site Internet : <https://www.icrw.org/>.
- L'alliance **MenEngage** rassemble des dizaines de réseaux nationaux du monde entier, notamment des centaines d'organisations non gouvernementales. Ses membres œuvrent, collectivement et individuellement, à faire progresser la justice de genre, les droits fondamentaux et la justice sociale. Site Internet : <http://menengage.org/>.
- **Promundo** est un consortium international visant à faire progresser l'égalité des genres et à bâtir un monde exempt de violence en impliquant dans sa mission les hommes et les garçons, en partenariat avec les femmes, les filles et les personnes de toute identité de genre. Site Internet : <https://promundoglobal.org/>.
- **Rutgers** est un centre néerlandais d'expertise sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation qui œuvre dans plusieurs pays en vue d'améliorer la santé et les droits de tous en matière de sexualité et de procréation, en prêtant une attention particulière aux jeunes. Site Internet : <https://rutgers.international/>.
- **Sonke Gender Justice** est une organisation sud-africaine à but non lucratif intervenant dans toute l'Afrique. Son objectif est de renforcer la capacité des gouvernements, de la société civile et des citoyens à faire progresser la justice de genre et les droits des femmes, à prévenir la violence basée sur le genre et à réduire la propagation du VIH et les effets du sida, en vue de réaliser des objectifs généraux en faveur de la justice sociale et de l'élimination de la pauvreté. Site Internet : <https://genderjustice.org.za/>.
- Le **Réseau de développement et de communication des femmes africaines** est un réseau féministe panafricain basé sur l'adhésion. Il veille à ce que les voix des Africaines soient amplifiées et que leurs besoins et aspirations soient considérés en priorité dans les dialogues et les résultats politiques clés. Site Internet : <https://femnet.org/>.
- Le **Centre de ressources et de recherche pour les femmes de la région Asie-Pacifique** est une organisation de femmes à but non lucratif basée en Malaisie. Il œuvre à faire des femmes des citoyennes égales aux hommes à tous les points de vue, en veillant à ce qu'elles jouissent de leur santé et de leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Site Internet : <https://www.arrow.org.my/>.

- L'**Association pour les droits des femmes dans le développement** est une organisation féministe, associative et internationale de soutien aux mouvements qui œuvrent pour la justice de genre et les droits des femmes à travers le monde. Site Internet : <https://www.awid.org/fr>.
- Le **Lobby européen des femmes** rassemble des mouvements européens de femmes en vue d'influencer les institutions publiques européennes œuvrant en faveur des droits fondamentaux des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes.
Site Internet : <https://womenlobby.org/?lang=fr>.
- La **Fundación para Estudio e Investigación de la Mujer** (Fondation pour les études et les recherches sur les femmes) est une organisation argentine non gouvernementale et à but non lucratif œuvrant à améliorer les conditions sociales, juridiques, politiques, économiques, sanitaires et de travail des femmes, des filles, des adolescentes et des jeunes adultes.
Site Internet : <http://feim.org.ar/>.
- Le **Fonds Mondial pour les Femmes** est une fondation publique qui finance de grands mouvements audacieux et ambitieux en faveur de la justice de genre, en vue d'opérer un changement constructif.
Site Internet : <https://www.globalfundforwomen.org/a-propos-de-nous/>.
- Le **Global Women's Institute** (Institut mondial pour les femmes) de l'Université George Washington s'efforce de faire progresser l'égalité des genres par la recherche, l'éducation et l'action en faveur d'un changement.
Site Internet : <https://globalwomensinstitute.gwu.edu/>.
- Le **Groupe de travail interinstitutions sur le genre** est un réseau rassemblant des organisations non gouvernementales, l'Agence des États-Unis pour le développement international, son Bureau Santé et ses organismes partenaires. Il s'intéresse en priorité à la défense de l'égalité des genres, à l'élimination de la violence basée sur le genre, à la promotion de la participation des hommes et à l'étude des jeunes et des normes de genre.
Site Internet : www.igwg.org.
- Le **Young Feminist Fund (Fonds des jeunes féministes, FRIDA)** fournit aux jeunes activistes féministes les ressources dont ils ont besoin pour amplifier leur voix et attirer l'attention sur les problématiques de justice sociale qui les concernent, ainsi que le soutien, la flexibilité et le réseau nécessaires pour maintenir leur vision vivante.
Site Internet : <https://youngfeministfund.org/fr>.



© UNFPA Morocco

ANNEXE

EXEMPLE DE THÉORIE GÉNÉRALE DU CHANGEMENT RELATIVE AUX APPROCHES SEXOTRANSFORMATRICES VISANT À GARANTIR L'ÉGALITÉ DES GENRES ET LA SANTÉ ET LES DROITS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE PROCRÉATION

IMPACT	Contributions à la réalisation des ODD ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles							
	Accès universel à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation et mise en œuvre accélérée du Programme d'action de la CIPD							
RÉSULTATS	Réduction accélérée des décès maternels évitables			Réduction accélérée des besoins de planification familiale non satisfaits			Réduction accélérée de la violence basée sur le genre et des pratiques néfastes	
	Disponibilité, acceptabilité, accessibilité et qualité améliorées des services relatifs à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation				Égalité des genres renforcée, notamment s'agissant de la capacité d'action et des droits des femmes et des filles, des masculinités positives et de l'autonomisation des jeunes			
PRODUITS	Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de lois et de politiques pour la transformation des relations entre les hommes et les femmes, dans tous les contextes	Appui au renforcement des dispositifs de redevabilité, notamment en matière de justice et de réparation en cas de violation des droits fondamentaux, en particulier ceux des femmes et des filles, dans tous les contextes	Appui à l'intégration des questions de genre aux niveaux systémique et structurel, y compris au sein des institutions, des lois et des politiques, dans tous les contextes	Appui à la transformation des normes, des stéréotypes, des attitudes et des pratiques discriminatoires à l'égard des hommes ou des femmes, notamment dans le cadre de la création de la demande de services, dans tous les contextes	Appui à la prestation de services et d'informations sexotransformateurs (dans les secteurs de la santé et de l'éducation, par exemple), dans tous les contextes	Appui à la création, à la diffusion et à l'utilisation de données, de connaissances, d'éléments probants et d'innovations pour favoriser les approches sexotransformatrices, dans tous les contextes	Appui au renforcement des mouvements sociaux, notamment les organisations féministes et de femmes, les défenseurs des droits fondamentaux et les groupes de jeunes, dans tous les contextes	
	PROBLÈME							
Les inégalités entre les genres sont perpétuées par des normes, des stéréotypes, des attitudes, des pratiques, des institutions, des lois et des politiques discriminatoires, aux niveaux individuel, interpersonnel, communautaire, systémique et structurel, ce qui a des effets négatifs sur la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, ainsi que sur les résultats en matière de développement, en particulier pour les femmes et les filles marginalisées et les personnes en situation humanitaire ou de crise (changement climatique, etc.).								

Références

Banque mondiale, *Unrealized Potential: The High Cost of Gender Inequality in Earnings*. 2018.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/topic/gender/publication/unrealized-potential-the-high-cost-of-gender-inequality-in-earnings>.

Bartel, D. et M. E. Greene, *Involving Everyone in Gender Equality by Synchronizing Gender Strategies*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.igwg.org/2018/09/involving-everyone-in-gender-equality-by-synchronizing-gender-strategies/>.

Blum, R. W., J. Boyden, A. Erulkar *et al.*, « Achieving Gender Equality Requires Placing Adolescents at the Center ». *Journal of Adolescent Health*, vol. 64, n° 6, 2019, p. 691-693.

Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2019.02.002>.

CARE aux États-Unis, *Measuring Gender-Transformative Change: A Review of Literature and Promising Practices*. 2015.

Disponible à l'adresse suivante : https://care.org/wp-content/uploads/2020/05/working_paper_aas_gt_change_measurement_fa_lowres.pdf.

Casey, E., J. Carlson, S. Two Bulls *et al.*, « Gender Transformative Approaches to Engaging Men in Gender-Based Violence Prevention: A Review and Conceptual Model ». *Social Work & Criminal Justice Publications*, 433, 2016.

Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1177/1524838016650191>.

Dart, J. et R. Davies, « A Dialogical, Story-Based Evaluation Tool: The Most Significant Change Technique ». *American Journal of Evaluation*, vol. 24, n° 2, 2003, p. 137-155. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1177/109821400302400202>.

Earl, S., F. Carden et T. Smutylo, *La cartographie des incidences : Intégrer l'apprentissage et la réflexion dans les programmes de développement*. 2001. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.idrc.ca/fr/livres/la-cartographie-des-incidences-integrer-lapprentissage-et-la-reflexion-dans-les-programmes>.

Flood, M., J. O'Donnell, B. Brewin *et al.*, *Engaging Men: Reducing Resistance and Building Support*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.easternhealth.org.au/images/Engaging_Men-_Reducing_Resistance_and_Building_Support_final.pdf.

Forum économique mondial, *Global Gender Gap Report 2021*. 2021.

Disponible à l'adresse suivante : <https://fr.weforum.org/reports/ab6795a1-960c-42b2-b3d5-587eccda6023>.

Greene, M. E., M. Metha, J. Pulerwitz *et al.*, « Involving Men in Reproductive Health: Contributions to Development ». Note de synthèse pour *Public Choices, Private Decisions: Sexual and Reproductive Health and the Millennium Development Goals*, 2006.

Groupe de travail interinstitutions sur le genre, *Synchronizing Gender Strategies: A Cooperative Model for Improving Reproductive Health and Transforming Gender Relations*. 2010.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.igwg.org/resources/synchronizing-gender-strategies-a-cooperative-model-for-improving-reproductive-health-and-transforming-gender-relations/>.

Groupe de travail sur les programmes en matière de sexualité et de mariages précoces forcés, *Lever les tabous : La sexualité et les approches promouvant l'égalité des genres pour mettre fin aux unions et aux mariages d'enfants, précoces et forcés*. 2019.

Disponible à l'adresse suivante : https://www.fillespasepouses.org/apprentissage-ressources/centre-de-ressources/tackling-the-taboo-sexuality-and-gender-transformative-programmes-to-end-child-early-and-forced-marriage-and-unions/?_ga=2.22754044.677394077.1634739643-1093697744.1634739643.

HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), UNFPA, UNICEF *et al.*, *Preventing Gender-Biased Sex Selection*, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/8605>.

Heymann, J., J. K. Levy, B. Bose *et al.*, « Improving Health With Programmatic, Legal, and Policy Approaches to Reduce Gender Inequality and Change Restrictive Gender Norms ». *The Lancet*, vol. 393, n° 10190, 2019, p. 2522-2534.

Disponible à l'adresse suivante : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(19\)30656-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(19)30656-7).

Institut de la santé reproductive, Université de Georgetown pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, « Understanding the Male Life Course: Opportunities for Gender Transformation ». Note de synthèse, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://irh.org/resource-library/male-life-course-opportunities/>.

Jewkes, R., S. Willan, L. Heise et al., *Effective Design and Implementation Elements in Interventions to Prevent Violence Against Women and Girls*. What Works to Prevent Violence Among Women and Girls Global Programme, Pretoria (Afrique du Sud), 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.whatworks.co.za/resources/evidence-reviews/item/691-effective-design-and-implementation-elements-in-interventions-to-prevent-violence-against-women-and-girls>.

Jhpiego, *Boîte à outils pour l'analyse de genre dans les systèmes de santé*. 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://gender.jhpiego.org/docs/Jhpiego-Gender-Analysis-Toolkit-for-Health-Systems-french.pdf>.

Kerr-Wilson, A., A. Gibbs, F. McAslan Fraser et al., *A Rigorous Global Evidence Review of Interventions to Prevent Violence Against Women and Girls*. What Works to Prevent Violence Among Women and Girls Global Programme, Pretoria (Afrique du Sud), 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.whatworks.co.za/resources/evidence-reviews/item/693-a-rigorous-global-evidence-review-of-interventions-to-prevent-violence-against-women-and-girls>.

Levy, J. K., G. L. Levy, Darmstadt, Ashby et al., « Characteristics of Successful Programmes Targeting Gender Inequality and Restrictive Gender Norms for the Health and Wellbeing of Children, Adolescents, and Young Adults: A Systematic Review ». *The Lancet Global Health*, vol. 8, n° 2, 2020, e225-e236.
Disponible à l'adresse suivante : [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(19\)30495-4](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(19)30495-4).

Marcus, R., *Programming to Promote Gender-equitable Masculinities Among Adolescent Boys: Key Findings from a Rigorous Review*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gage.odi.org/publication/masculinities-a-rigorous-review/>.

MenEngage, ONU-Femmes et UNFPA, *Men, Masculinities, and Changing Power*. 2014.
Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/9655>.

Michau, L. et S. Namy, « SASA! Together: An Evolution of the SASA! Approach to Prevent Violence Against Women ». *Evaluation Program Planning*, vol. 86, n° 101918, juin 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1016/j.evalprogplan.2021.101918>.

Nations Unies, *The World's Women 2020: Trends and Statistics*. 2020.
Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/en/desa/world%E2%80%99s-women-2020>.

OMS, *Engager des hommes et des garçons dans la lutte contre les inégalités sexospécifiques en matière de santé : enseignements tirés des programmes d'interventions*. 2007. Disponible à l'adresse suivante : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/43801>.

OMS, *Gender Mainstreaming for Health Managers: A Practical Approach*. 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/44516>.

OMS, pour le compte du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et les données relatives à la violence à l'égard des femmes, *Violence Against Women Prevalence Estimates, 2018*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256>.

OMS, ONU-Femmes, UNFPA et al., *Paquet de services essentiels pour les femmes et les filles victimes de violence*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/featured-publication/paquet-de-services-essentiels-pour-les-femmes-et-les-filles-victimes-de>.

ONU-Femmes, *Work With Men and Boys for Gender Equality: A Review of Field Formation, the Evidence Base and Future Directions*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2020/11/discussion-paper-work-with-men-and-boys-for-gender-equality>.

ONUSIDA, UNESCO, UNFPA et al., *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité – Une approche factuelle*. 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/principes-directeurs-internationaux-sur-leducation-la-sexualite>.

Pederson, A., L. Greaves et N. Poole, « Gender-Transformative Health Promotion for Women: A Framework for Action ». *Health Promotion International*, vol. 30, n° 1, 2015, p. 140-150, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://doi.org/10.1093/heapro/dau083>.

Promundo, *Getting to Equal: Men, Gender Equality, and Sexual and Reproductive Health and Rights*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://promundoglobal.org/resources/getting-to-equal-men-gender-equality-and-sexual-and-reproductive-health-and-rights/>.

Promundo, *State of the World's Fathers 2021*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://promundoglobal.org/resources/state-of-the-worlds-fathers-2021-structural-solutions-to-achieve-equality-in-care-work-executive-summary/>

Promundo et Family Planning, *Getting to Equal: Engaging Men and Boys in Sexual and Reproductive Health and Rights and Gender Equality*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://promundoglobal.org/resources/getting-equal-engaging-men-boys-sexual-reproductive-health-rights-srhr-gender-equality/>.

Promundo, Sonke Gender Justice et Institute of Development Studies, *Engendering Men: Evidence Review*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://promundoglobal.org/resources/engendering-men-evidence-review/?lang=english>.

Promundo, UNFPA et MenEngage, *Implication des hommes et des garçons dans l'égalité de genre et de santé: Une boîte à outils pour l'action*. 2010. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Engaging%20Men%20and%20Boys%20Toolkit%20FRENCH.pdf>.

Pulerwitz, J., A. Gottert, M. Betron *et al.*, pour le compte de l'équipe spéciale pour l'engagement masculin (Male Engagement Task Force), Groupe de travail interinstitutions sur le genre de l'Agence des États-Unis pour le développement international, « Règles à suivre pour impliquer les hommes et les garçons ». 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.igwg.org/resources/dos-donts-for-engaging-men-boys/>.

Ruane-McAteer, E., A. Amin, J. Hanratty *et al.*, « Interventions Addressing Men, Masculinities and Gender Equality in Sexual and Reproductive Health and Rights: An Evidence and Gap Map and Systematic Review of Reviews ». *BMJ Global Health*, vol. 4, 2019, e001634. Disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1136/bmjgh-2019-001634>.

Ruane-McAteer, E., K. Gillespie, A. Amin *et al.*, « Gender-Transformative Programming with Men and Boys to Improve Sexual and Reproductive Health and Rights: A Systematic Review of Intervention Studies ». *BMJ Global Health*, vol. 5, 2020, e002997. Disponible à l'adresse suivante : <http://dx.doi.org/10.1136/bmjgh-2020-002997>.

Rutgers, *Gender Transformative Programming: GTA Quickscan*. 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://rutgers.international/sites/rutgersorg/files/PDF/Rutgers-GTA%20Quickscan-A4-29.02.21.pdf>.

Rutgers, *Gender Transformative Approach Toolkit Modules 1-5*. 2018-2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://rutgers.international/Gender-transformative-approach/resources>.

Starrs, A. M., A. C. Ezeh, G. Barker *et al.*, « Accelerate progress – Sexual and Reproductive Health and Rights for All: Report of the Guttmacher-Lancet Commission ». *The Lancet*, vol. 391, 2018, p. 2642-2692.

Disponible à l'adresse suivante : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(18\)30293-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(18)30293-9).

UNFPA, *Engaging Men and Boys: A Brief Summary of UNFPA Experience and Lessons Learned*. 2013. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/8608>.

UNFPA, *Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité : une approche axée sur les droits de l'homme et l'égalité des genres*. 2014. Disponible à l'adresse suivante :

<https://www.unfpa.org/fr/publications/orientations-operationnelles-de-lunfpa-pour-leducation-complete-la-sexualite>.

UNFPA, *MenCare Georgia 2018*. 2018.

Disponible à l'adresse suivante : <https://georgia.unfpa.org/en/publications/mencare-georgia-2018>.

UNFPA, *Ensure Universal Access to Sexual and Reproductive Health and Reproductive Rights: Measuring SDG Target 5.6*. 2020a.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/24019>.

UNFPA, *Renforcer les droits et les choix de tous : note d'orientation pour l'application d'une approche fondée sur les droits de l'homme à la programmation*. 2020b. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/26005>.

UNFPA, *Harmonization of the Legal Environment on Adolescent Sexual and Reproductive Health in East and Southern Africa*. 2020c.

Disponible à l'adresse suivante : <https://esaro.unfpa.org/en/publications/harmonization-legal-environment-adolescent-sexual-and-reproductive-health-east-and>.

UNFPA, *De la nécessité de transformer les normes sociales pour parvenir à l'égalité entre les sexes*. 2020d.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/24571>.

UNFPA, *État de la population mondiale 2021 : mon corps m'appartient*. 2021a.

Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/swop>.

UNFPA, *Résumé technique : De la nécessité de transformer les normes sociales pour parvenir à l'égalité entre les sexes*. 2021b. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/resume-technique-de-la-necessite-de-transformer-les-normes-sociales-pour-parvenir>.

UNFPA et EngenderHealth, *Engaging Men in Sexual and Reproductive Health and Rights, Including Family Planning*. 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/15814>.

UNFPA et IPPF, *Global Sexual and Reproductive Health Package for Men and Adolescent Boys*. 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/16593>.

UNFPA et Promundo, *Adolescent Boys and Young Men*. 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/14772>.

UNFPA et Promundo, *Engaging Men in Unpaid Care Work: An Advocacy Brief for Eastern Europe and Central Asia*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://eeca.unfpa.org/en/publications/engaging-men-unpaid-care-work>.

UNFPA, Promundo et MenEngage, *Strengthening Civil Society Organizations and Government Partnerships to Scale Up Approaches to Engaging Men and Boys for Gender Equality and Sexual and Reproductive Health and Rights*. 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/15915>.

UNFPA, UNESCO, OMS *et al.*, *International Technical and Programmatic Guidance on Out-of-School Comprehensive Sexuality Education (CSE)*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/25728>.

UNFPA et UNICEF, *The Act Framework: Towards a New M&E Model for Measuring Social Norms Change Around FGM*. 2020a. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/25532>.

UNFPA et UNICEF, *Technical Note on Gender-Transformative Approaches: A Summary for Practitioners*. 2020b. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/24300>.

UNFPA et UNICEF, *UNFPA-UNICEF Global Programme to End Child Marriage Phase I Report (2016-2019)*. 2020c. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/node/25316>.

UNFPA et UNICEF, *UNFPA-UNICEF Joint Programme on the Elimination of Female Genital Mutilation Annual Report 2019: Empowering Girls and Women to Lead Change*. 2020d. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/donner-les-moyens-aux-jeunes-filles-et-aux-femmes-de-mener-le-changement>.

UNICEF, *UNICEF Guidance on Gender Integration in Evaluation*. 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/evaluation/documents/unicef-guidance-gender-integration-evaluation>.
Wilson-Grau, R., *Outcome Harvesting*. 2015. Disponible à l'adresse suivante : betterevaluation.org/plan/approach/outcome_harvesting.

UNICEF, *Gender Transformative Approaches for the Elimination of Female Genital Mutilation*. 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/documents/gender-transformative-approaches-elimination-female-genital-mutilation>.

- 1 Nations Unies, 2020. Banque mondiale, 2018. Forum économique mondial, 2021.
- 2 UNFPA, 2020a.
- 3 UNFPA, 2021a.
- 4 OMS (Organisation mondiale de la Santé), pour le compte du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et les données relatives à la violence à l'égard des femmes, 2021.
- 5 Institut de la santé reproductive, Université de Georgetown pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, 2020.
- 6 Page Internet sur le programme de développement durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/development-agenda/>.
- 7 Programme d'action de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/programme-daction-de-la-conference-internationale-sur-la-population-et-le>.
- 8 Site Internet du Groupe de travail interinstitutions sur le genre : <https://www.igwg.org/about-igwg/#continuum>. OMS, 2011. Pederson, Greaves et Poole, 2015. UNICEF, 2019. UNFPA et UNICEF, 2020b. UNICEF, 2020.
- 9 Rutgers, 2021.
- 10 Voir le Programme d'action de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/programme-daction-de-la-conference-internationale-sur-la-population-et-le>. Voir également la Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing adoptées à l'issue de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995. Disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration>.

- 11 Groupe de travail interinstitutions sur le genre, 2010. Bartel et Greene, 2018.
- 12 Voir le Programme d'action de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unfpa.org/fr/publications/programme-daction-de-la-conference-internationale-sur-la-population-et-le>. Voir également la Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing adoptées à l'issue de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes de 1995. Disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration>.
- 13 Levy, Darmstadt, Ashby et al., 2020.
- 14 Ruane-McAteer, Amin, Hanratty et al., 2019.
- 15 Greene, Metha, Pulerwitz et al., 2006.
- 16 UNFPA et IPPF (Fédération internationale pour la planification familiale), 2017.
- 17 Flood, O'Donnell, Brewin et al., 2020.
- 18 UNFPA et EngenderHealth, 2017. Site Internet du Programme d'enquêtes démographiques et de santé : <https://dhsprogram.com/>. Site Internet de l'enquête en grappes à indicateurs multiples : <https://mics.unicef.org/about>. Site Internet du Programme « Générations et genre » : <https://www.ggp-i.org/>. Page Internet sur l'Enquête internationale sur les hommes et l'égalité des sexes (IMAGES) : <https://promundoglobal.org/programs/international-men-and-gender-equality-survey-images/>.
- 19 Jhpiego, 2016.
- 20 Heymann, Levy, Bose et al., 2019. Ruane-McAteer, Gillespie, Amin et al., 2020. Marcus, 2018. Levy, Darmstadt, Ashby et al., 2020.
- 21 Ruane-McAteer, Amin, Hanratty et al., 2019.
- 22 Promundo, UNFPA et MenEngage, 2010. UNFPA, 2013. UNFPA et EngenderHealth, 2017. UNFPA, Promundo et MenEngage, 2016. MenEngage, ONU-Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et UNFPA, 2014. OMS, 2007. Promundo et Family Planning, 2020. UNFPA et Promundo, 2016. Promundo, 2019. Promundo, Sonke Gender Justice et Institute of Development Studies, 2015. ONU-Femmes, 2020. Casey, Carlson, Two Bulls et al., 2016.
- 23 Rutgers, 2018-2021.
- 24 UNFPA, 2020d. UNFPA, 2021b.
- 25 UNFPA, 2020b.
- 26 ONU-Femmes, UNFPA, OMS et al., 2015. Groupe de travail sur les programmes en matière de sexualité et de mariages précoces forcés, 2019. UNFPA et UNICEF, 2020b. UNICEF, 2020. HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), UNFPA, UNICEF et al., 2011.

- 27 Starrs, Ezeh, Barker et al., 2018. Institut de la santé reproductive, Université de Georgetown pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, 2020.
- 28 Blum, Boyden, Erulkar et al., 2019.
- 29 UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), UNFPA et al., 2018. UNFPA, UNESCO, OMS et al., 2020. UNFPA, 2014.
- 30 Page Internet sur « L'état des pères dans le monde » : <https://promundoglobal.org/programs/state-of-the-worlds-fathers/>.
- 31 Promundo et Family Planning, 2020. Pulerwitz, Gottert, Betron et al., pour le compte de l'équipe spéciale pour l'engagement masculin (Male Engagement Task Force), Groupe de travail interinstitutions sur le genre de l'Agence des États-Unis pour le développement international, 2019.
- 32 Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/node/8562>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/tackle-sexual-violence-lesotho-programme-targets-men-and-boys>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/node/17507>.
- 33 Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/au-burkina-faso-une-ecole-de-maris-enseigne-que-pour-etre-un-homme-il-faut-respecter-les>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/une-ecole-des-maris-encourage-les-nigeriens-ameliorer-la-sante-de-leur-famille>.
- 34 Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/en-mauritanie-des-imams-d%C3%A9noncent-le-mariage-denfants-comme-contraire-%C3%A0-lislam>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/node/15271>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/node/14832>.
- 35 Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/au-malawi-enseignant%C2%B7e%C2%B7s-et-m%C3%A8res-se-serrent-les-coudes-pour-garantir-la-scolarit%C3%A9-des-filles>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/en-haiti-une-campagne-de-vasectomie-attire- quatre-fois-plus-de-participants-que-prevu>. Site Internet de l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/news/men-rural-ethiopia-show-family-planning-not-just-womens-issue>.
- 36 UNFPA, 2020a. UNFPA, 2020c. UNFPA et Promundo, 2019. Promundo, 2021.
- 37 UNFPA et UNICEF, 2020a. CARE aux États-Unis, 2015. UNICEF, 2019.
- 38 Earl, Carden et Smutylo, 2001. Wilson-Grau, 2015. Dart et Davies, 2003.
- 39 UNFPA, 2020b.
- 40 Flood, O'Donnell, Brewin et al., 2020.
- 41 Starrs, Ezeh, Barker et al., 2018. Institut de la santé reproductive, Université de Georgetown pour l'Agence des États-Unis pour le développement international, 2020.
- 42 Blum, Boyden, Erulkar et al., 2019.
- 43 UNESCO, ONUSIDA, UNFPA et al., 2018. UNFPA, UNESCO, OMS et al., 2020. UNFPA, 2014.

- 44 Page Internet sur « L'état des pères dans le monde » : <https://promundoglobal.org/programs/state-of-the-worlds-fathers/>.
- 45 UNFPA, 2020d.
- 46 Site Internet sur le Programme H de Promundo : <https://promundoglobal.org/programs/program-h/>. Ruane-McAteer, Gillespie, Amin et al., 2020.
- 47 Site Internet sur le Programme M de Promundo : <https://promundoglobal.org/programs/program-m/>.
- 48 Page Internet sur SASA! : <https://raisingvoices.org/sasa/>. Ruane-McAteer, Gillespie, Amin et al., 2020.
- 49 Michau et Namy, 2021.
- 50 Site Internet du South African Medical Research Council sur Stepping Stones : <https://www.samrc.ac.za/other/stepping-stones>. Jewkes, Willan, Heise et al., 2020. Kerr-Wilson, Gibbs, McAslan Fraser et al., 2020. Ruane-McAteer, Gillespie, Amin et al., 2020.
- 51 Site Internet de MenCare : <http://men-care.org/>.
- 52 Site Internet de Promundo sur le Programme P : <https://promundoglobal.org/programs/program-p/>.
- 53 UNFPA, 2018.
- 54 Page Internet sur le Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants : <https://www.unfpa.org/fr/le-programme-mondial-unfpa-unicef-visant-acceler-la-lutte-contre-le-mariage-denfants>.
- 55 UNFPA et UNICEF, 2020b.
- 56 UNFPA et UNICEF, 2020c.
- 57 Site Internet de l'initiative Spotlight : <https://www.spotlightinitiative.org/fr>.
- 58 Page Internet sur le Programme commun de lutte contre la mutilation génitale féminine et l'excision de l'UNICEF et l'UNFPA : <https://www.unfpa.org/fr/programme-commun-de-lutte-contre-la-mutilation-genitale-feminine-et-lexcision>.
- 59 UNICEF, 2020.
- 60 UNFPA et UNICEF, 2020d.